

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 2635**

présenté par

M. Da Silva, M. Rodwell, M. Reda, M. Pacquot, M. Daubié, M. Royer-Perreaut, Mme Folest,
M. Sitzenstuhl et M. Pellerin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 1ER I, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.